



Vocabulaire : L'utilisation du dictionnaire

Le dictionnaire est un outil indispensable à toute recherche. Le consulter début de recherche permet de mieux comprendre les mots du sujet et d'accéder rapidement à des informations essentielles.

Comment trouver un mot dans un dictionnaire ?

– Dans un dictionnaire, les définitions (**ou entrées**) sont classées par **ordre alphabétique**.

- Pour **trouver rapidement un mot**, il faut ainsi tout d'abord réfléchir à la place du mot dans l'alphabet et en déduire sa place approximative dans le dictionnaire.
- Pour **classer des mots dans l'ordre alphabétique**, on doit d'abord les classer selon **leur première lettre** : **a**némone, **p**ervenche, **r**ose.

Si la première lettre est identique, il faut regarder **la deuxième lettre** : **c**erise, **c**itron, **c**lémentine.

Si les deux premières lettres sont identiques, il faut **observer la troisième lettre**, et ainsi de suite.

- Pour **trouver un mot dans le dictionnaire**, il faut également utiliser les "**mots-repères**" qui figurent sur chaque double-page : ils correspondent au premier mot de la page de gauche et au dernier mot de la page de droite.
- Pour **vérifier l'orthographe d'un mot**, il faut chercher l'entrée exacte : **les verbes sont à l'infinitif**, **les noms et les adjectifs sont au masculin singulier**. Les féminins et pluriels irréguliers sont précisés à côté de l'entrée.
- Pour trouver le sens d'un mot, il faut tenir compte du texte dans lequel il se trouve (le contexte). Le mot bouton peut ainsi renvoyer à une fleur (une rose en bouton), à un vêtement (le bouton d'une chemise), ou encore à une inflammation de la peau (un bouton de fièvre).

Le dictionnaire apporte de nombreux renseignements sur un mot :

1. L'entrée permet de vérifier l'orthographe d'un mot.
2. La prononciation du mot en alphabet phonétique international se trouve entre crochets.
3. Sous forme d'abréviations se trouvent la classe grammaticale et le genre du nom (**n. m. : nom masculin**, **n. f. : nom féminin**, **adj. : adjectif qualificatif**, **v. : verbe**, **trans. : transitif**, **intrans. : intransitif**, **adv. : adverbe**).
4. Les différents sens sont signalés par les chiffres : 1, 2...
5. Les exemples d'utilisation figurent *en italique*.
6. Des synonymes (mots de sens proche) sont également indiqués.
7. L'origine du mot (**étymologie**) est signalée en fin d'article.

Orthographe du mot

Classe grammaticale

Sens du mot

Phrases exemple (en italique)

drôle adj. **1.** Qui fait rire. → amusant ; fam. marrant, rigolo. *Ce film est très drôle. → comique. Il raconte souvent des histoires drôles.* □ contr. **triste.** **2.** Anormal, étonnant. *J'ai entendu un drôle de bruit. → bizarre, étrange.* **3.** Familier. *Elle a fait de drôles de progrès, beaucoup de progrès.*

Robert junior illustré : CE-CM, 8-11 ans